



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Nom du tournoi :

LES 4 SAISONS GANNATOISES – SOIREE DE PRINTEMPS

N° de dossier Poona :

2401152

Club ou comité
organisateur du tournoi :

LE VOLANT GANNATOIS BADMINTON

Lieu de la compétition :

46 Rue Jules Bertin 03800 Gannat

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :

Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

--	--	--	--	--	--

Le niveau géographique de la compétition est :

National

2) La compétition se déroule du :

26/avr.

2025

au

26/avr.

2025

3) Dans :

1

salle(s) et sur

7

terrains

Salle 1 =

7

terrains

Salle 2 =

terrains

Salle 3 =

terrains

Salle 4 =

terrains

4) Le logiciel utilisé sera :

BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :

MARYVONNE GIRARDIN

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :

CEDRIC BILLARD

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de
inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

R6

à

NC

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH	non	SD	non	DH	oui	DD	oui	Mx	non
----	-----	----	-----	----	-----	----	-----	----	-----

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

--

9) Chaque joueur peut participer à maximum :

une

discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en

Poules uniques

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera

individuellement ou par club

2025

pour l'ensemble de la compétition

Critère 1 - Date d'inscription

adresse postale :

Par équipes

aux choix suivants préciser ci-dessous

Sur badnet, sur place par chèque ou en espèces (prévoir l'appoint)

du CPPH

Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d’avance sur l’heure annoncée par l’échéancier, qui est indicatif.
Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l’appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.
Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu’à la demande de l’intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe	À remettre une fois au service et faute en jeu
Pour tout volant touchant une structure amovible	À remettre une fois au service et faute en jeu

32) Le comité d’organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Le prix de 22€ comprend l’inscription au tournoi ainsi que l’accès à un buffet à volonté – Lots au 1^{er} et 2^e de chaque série - Tournoi nocturne : Au cas où le tournoi dépasserait minuit les joueurs sont informés que s’ils sont inscrits sur un tournoi le dimanche ils ne pourront pas participer.

